



- DOSSIER D'INVITATION -

**CHALLENGE FRANCE BMX
(20 et 24 pouces)
2^{ème} manche**

ZONE NORD OUEST

Saison 2016

**Comité Régional De Bretagne
Club BMX Quévert Pays-de-Rance**

**Stade Léopold Miriel (Rue Auguste Leguen)
22100 QUEVERT**

07 et 08 mai 2016

Challenge France

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



Entrée Gratuite
RESTAURATION &
BUVETTE SUR PLACE

BMX

Quévert Pays de Rance
07 & 08 Mai 2016



Retransmission en direct sur <http://www.bmxquevert.com/>

Souffles d'espoir

www.soufflesdespoir.fr

© P.L.P.

Côtes d'Armor
le Département



Crédit Mutuel
de Bretagne

INTERSPORT
LE SPORT COMMENCE ICI



GRUPE
hilzinger
FENÊTRES ET PORTES



ACCUEIL / CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Un point d'accueil sera à votre disposition à la Maison des Associations à côté de l'église, face à la boulangerie du bourg.

Il permettra :

- de recevoir les coureurs ou leurs responsables afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc.
- la confirmation des inscriptions, la remise des pastilles d'essais, l'attribution des badges pour les officiels.

Les enveloppes ne seront remises aux **pilotes que sur présentation de leur licence de l'année 2016 (droits d'engagements réglés).**

Horaires d'ouverture du point accueil :

- Vendredi :16h00 - 22h00
- Samedi :08h00 - 13h30 / 18h30 - 20h30
- Dimanche :07h30 - 10h30

En dehors de ces horaires toute information sera à demander à la caisse sur la piste.

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale réglementaire qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo sera équipé d'une plaque non conforme se verra refuser le départ et cela dès les essais.

Les numéros collés sur le cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

ENGAGEMENTS

Les inscriptions doivent être adressées par club, à votre correspondant régional, suivant le fichier informatique joint et accompagnées du règlement, libellé à l'ordre du **BMX QUÉVERT PAYS DE RANCE, avant le 27 avril 2016.**

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Aucun remboursement ne sera accepté.

MONTANT DES INSCRIPTIONS

- **21** Euros par pilote et par course

LES CATÉGORIES

8 ans et moins Fille / 8 ans et moins Garçon
Pupille Fille / Pupille
Benjamin Fille / Benjamin
Minime Fille / Minime
Cadet Fille / Cadet
Femme 17 ans et +
Homme 17/24 ans
Homme 25/29 ans
Homme 30 ans et +
Cruiser Minime
Cruiser Cadet
Cruiser Femme 17 ans et +
Cruiser Homme 17/24 ans
Cruiser Homme 25/29 ans
Cruiser Homme 30/39 ans
Cruiser Homme 40 ans et +

Les filles minimales et cadettes peuvent rouler en cruiser avec les garçons dans les catégories d'âge correspondantes.

RÉCOMPENSES

Les coupes et prix seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités F.F.C.

Un système de tickets prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4^{ème} à 8^{ème}) hors cérémonie protocolaire.

Récompenses uniquement aux 3 premiers pour les catégories Cruiser

PROGRAMME PREVISIONNEL *

* Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.

Définition des blocs

BLOC 1	Cruiser Minime Cruiser Cadet Cruiser Femme 17 ans et + Cruiser Homme 17/24 Cruiser Homme 25/29 Cruiser Homme 30/39 Cruiser Homme 40 ans et +
BLOC 2	8 ans et moins garçons et filles Pupille garçons et filles Benjamin garçons et filles
BLOC 3	Minime garçons et filles Cadet garçons et filles
BLOC 4	Femme 17 ans et + Homme 17/24 Homme 25/29 Homme 30 ans et +

Vendredi

Accueil des pilotes. Piste fermée

Samedi

Samedi matin (10h30)	Samedi après-midi
Essais BLOC 1	1/4 BLOC 1
3 manches qualificatives BLOC 1	Essais BLOC 2 - Benjamin
	1/2 BLOC 1
	Essais BLOC 2 – 8 ans et - & Pupille
	Finales BLOC 1
	Manches qualificatives jusqu'aux finales BLOC 2
	Remise des récompenses des BLOCS 1 et 2

Dimanche

Dimanche matin (9h00)	Dimanche après-midi
Essais BLOC 3	Manches qualificatives BLOC 4
3 manches qualificatives BLOC 3	Phases finales BLOCS 3 & 4
Essais BLOC 4	Remise des récompenses des BLOCS 3 et 4

INFORMATIONS PRATIQUES

ACCES :

Quévert est situé en Région Bretagne dans les Côtes d'Armor, proche de Dinan, à 65 km de Rennes et 60 km de Saint-Brieuc.

Point GPS ; 48° 27' 19° N, 2° 4' 48 ° O

Un fléchage sera mis en place en périphérie de Quévert pour vous indiquer la localisation de la piste.



STATIONNEMENT

Des parkings pour les voitures seront à votre disposition à proximité de la piste. Les camping-cars seront interdits sur les parkings réservés aux voitures. Merci de bien vouloir respecter les consignes qui vous seront données par les responsables.

AIRE POUR CAMPING CARS

Un terrain situé à côté de la piste pourra recevoir les campings cars, ainsi que des tentes et caravanes.

Le terrain pouvant recevoir les camping-cars et les tentes sera ouvert à compter du vendredi 06 mai à midi.

Il comportera des WC, des douches, un point d'eau et une benne à ordures pour le tri sélectif. Pas d'électricité.

Nous vous demandons de respecter la propreté des lieux.

Une participation aux frais est fixée à **20€** pour le week-end.

Pour la réservation, veuillez compléter le document joint et l'envoyer **UNIQUEMENT PAR COURRIER ET NON PAR MAIL avec votre règlement** à l'ordre du BMX QUÉVERT PAYS-DE-RANCE à l'adresse suivante :

Mme Fanny CHAHEN
Vaucouleur
22980 VILDÉ GUINGALAN
Tél : 06 18 65 47 06

Un mail accusant la bonne réception de votre réservation vous sera adressé.

Toute réservation reçue sans le règlement ne sera pas retenue.

RESTAURATION

Un service de restauration et une buvette seront à votre disposition aux abords de la piste.

Pour le vendredi soir à partir de 16h, un Foodtruck « Le Mil'Pâtes » sera présent sur le site.

Spécialités de pâtes fraîches avec sauces maison, hot-dog et sandwiches.

SECURITE

Un parc pilotes sera mis en place et aucun vélo ne sera accepté aux abords de la piste.

Le club ne pourra pas être reconnu responsable des vols ou dégradations qui peuvent être commis sur le parking, la piste ou le camping.

DIVERS

Pour ne pas gêner la visibilité, toute installation de tente ou barnum au bord de la piste sera interdite. Les barnums pourront être installés dans l'espace dédié aux pilotes.

HEBERGEMENT

<u>Nom</u>	<u>Adresse</u>	<u>Distance piste</u>	<u>Restauration</u>
Hôtel Campanille Tel : 02 96 39 75 65	13 route de Ploubalay 22100 Taden	5 mn 3 km	oui
Hôtel le Challenge Tel : 02 96 87 16 30	29 Place Duguesclin 22100 Dinan	10 mn 4 km	A proximité
Hôtel Au Refuge Tel : 02 96 85 43 61	9 Place du 11 Novembre 1918 22100 Dinan	6 mn 3 km	A proximité
Hôtel La Duchesse Anne Tel : 02 96 39 59 76	10 Place Duguesclin 22100 Dinan	10 mn 4,5 km	oui
Hôtel Ibis Tel : 02 96 39 45 15	1 Place Duclos Pinot 22100 Dinan	10 mn 4 km	A proximité
Hôtel Le Connétable Tel : 02 96 87 29 29	8, Rue René Cassin 22100 Dinan	5 mn 2 km	A proximité
Hôtel La Québécoise Tel : 02 96 85 02 95	Chemin de la Méreille 22100 Quévert	5 mn 2 km	oui
Hôtel Au Vieux St Sauveur Tel : 02 96 85 30 20	19 Place St Sauveur 22100 Dinan	10 mn 4,5km	oui
Hôtel Le Château Tel : 02 96 85 16 20	6, Rue du Château 22100 Dinan	16 mn 7,7 km	A proximité

Office de Tourisme à Dinan

Vallée de la Rance
22100 Dinan Cedex
Tel : 02 96 87 69 77
Fax : 02 96 87 69 77

infos@dinan-tourisme.com
www.dinan-tourisme.com

Bulletin de réservation Camping

Club de : _____ Comité de : _____

NOM: _____ Prénom : _____

Tél fixe: _____ Tél portable: _____

Adresse Mail : _____@_____

Jour et heure d'arrivée prévue :

Le vendredi 06 mai vers _____h_____

Le samedi 07 mai vers _____h_____

Nombre d'emplacements nécessaires: _____

Type d'emplacement :

1 tente et 1 véhicule 1 caravane et 1 véhicule

1 camping-car

N° immatriculation **obligatoire** du véhicule: _____

Montant à payer par chèque à l'ordre de BMX Quévert

20 euros x _____ = _____ €

Bulletin à envoyer avec votre règlement **avant le 08 Avril** à :

Mme Fanny CHAHEN

Vaucouleurs

22980 VILDE GUINGALAN

Portable : 06 18 65 47 06 de 18h à 21h

Les personnes désirant être placées ensemble devront envoyer leurs fiches de réservation dans le même envoi.

Les réservations devront être accompagnées du règlement pour être prise en compte

*L'accueil se fera le vendredi de 12h00 à 23h30.
Ouverture le samedi matin à 07h30, Le Dimanche matin à 07h00*



**Comités Régionaux
BRETAGNE - CENTRE - NORMANDIE - PAYS DE LOIRE**

ZONE INTER REGIONS NORD OUEST

FICHE DE DECLARATION D'EMPLACEMENT

Désignation de l'épreuve : 2^{ème} manche Challenge France BMX 2016 - 07 & 08 mai 2016

Lieu de l'épreuve : Quévert (BRE)

Nom et prénom du Président du club organisateur :

Anne LETACONNOUX - BMX Quévert

Nom et prénom du responsable des emplacements :

Gaël RENOUARD - BMX Quévert

Demande de réservation d'emplacement

Type de structure		Référence du responsable de la demande			Dimensions du stand demandé (*)	Dimensions du stand attribué (*)
Désignation	Nom	Nom et prénom	Téléphone	E mail		
Comité régional						
Comité départemental						
Club						
Team						

() Compte tenu de la spécificité du site l'attribution d'un emplacement et ses dimensions pourront varier eu égard la place disponible.*

Pour la sécurité des biens et des personnes nous vous demandons de bien vouloir vous engager à soigneusement vérifier et respecter :

- Un haubanage adapté à toutes conditions météorologiques,
- Le classement au feu de votre structure toile (M2 difficilement inflammable),
Si vous utilisez une source de chaleur sous ou proche de la toile (gaz, électricité, charbon de bois ou autres) celle ci doit être classée M0 au feu (incombustible)
- Les consignes de sécurité pour l'utilisation éventuelle du gaz,
- La propreté du stand pendant l'épreuve et lors de votre départ,
(Emplacement propre ; papiers, plastiques, verres collectés et sacs poubelles fermés)
- le bien être de votre entourage,
- Les règles liées à un espace public et sportif.

Conditions particulières de l'organisateur :

.....
.....

Je soussigné Mm'engage à respecter les consignes de sécurité et du respect de l'environnement et assumer l'entière responsabilité des diverses conséquences.

J'accepte de régler une caution de 100€ qui sera rendue suite au constat contradictoire avec le responsable des emplacements.

Tout montage est rédhitoire à l'obtention du présent document signé des deux parties, ce dernier sera affiché impérativement de manière visible sur le stand.

Date :

Signature de l'organisateur

Signature du responsable de l'emplacement

Nota :

L'organisateur se dégage de toutes responsabilités en cas de vols, dégradations... etc

Tout manquement grave aux règles élémentaires ci dessus peut conduire l'organisateur à prendre des dispositions en conséquence et notamment le démontage du stand.